



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Nombre de délégués
en exercice : 55

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 18 DECEMBRE 2023

A la suite d'une convocation du 12 décembre 2023, les membres du Comité Syndical du Sydeme se sont réunis au siège administratif sis 1 rue Jacques Callot à MORSBACH, le lundi 18 décembre 2023 à 17h sous la présidence de Monsieur Roland ROTH, Président du Sydeme.

- ✓ **Etaient présents : 27**
Mesdames, Messieurs Roland ROTH, Jean-Claude HEHN, Alexandre CASSARO, Jean-Paul HILPERT, Mireille CINQUALBRE, Grégoire LEININGER, Germain DERUDDER, Jean MEKETYN, Pascal HELFENSTEIN, Antoine FRANKE, Joël NIEDERLANDER, Hubert BOURING, Dominique LIMBACH, Bernard CLAVE, Jean-Jacques WURSTEISEN, Francis SCHORUNG, Gabriel GLATH, Etienne HOFFERT, Gérard THIEL, Luc BALLASSE, Hubert BUR, André DUPPRE, Bernard PETRY, Roselyne DA SOLLER, Joël ROMANG, Salvatore FIORETTO, François GATTI.
- ✓ **Excusés : 24**
Madame, Messieurs Philippe SCHUTZ, Chantal PLATTE, Emmanuel SCHULER, Guy BORN, Salvatore COSCARELLA, Gabriel WALKOWIAK, Pascal LAUER, Jean-Luc LUTZ, Freddy LITTY, Jean-Paul TINNES, Roland GLODEN, Christian CLEMENT, Emmanuel THIRY, Marc FRIEDRICH, Bernard COLBUS, Jean-Claude HUBERT, Cathia HEIM, Pierre THIL, Serge STEBLER, David SUCK, Jean-Luc JEHIN, Marc SENE, Gilbert SCHUH, Cyrille FETIQUE, Gilbert SCHUH.
- ✓ **Excusés ayant donné procuration : 2**
Mesdames, Ginette MAGRAS a donné procuration à Roselyne DA SOLLER, Simone RAMSAIER a donné procuration à André DUPPRE.
- ✓ **Représentés par son suppléant : 1**
Madame Sabrina HASSINGER est représentée par Monsieur Gaetano CIGNA.
- ✓ **Absent : 1**
Monsieur Durkut CAN.

01.FILIERES

OBJET : RECONDUCTION DU CONTRAT DE COOPERATION PUBLIC-PUBLIC AVEC ENTSORGUNGSVERVBAND SAAR POUR LA PERIODE 2025/2026

Le Comité syndical,

Le Sydeme et son homologue sarrois, Entsorgung-Verband Saar (EVS), ont conclu le 28 septembre 2011, un contrat de coopération public-public et de mutualisation des services pour la valorisation des déchets ménagers. Cette coopération transfrontalière permet d'optimiser les sites de traitement respectifs :

- D'un côté, le Sydeme apporte des déchets résiduels de son territoire vers l'unité de valorisation thermique à Velsen en Allemagne,
- De l'autre côté, les biodéchets en provenance de la Sarre sont valorisés par méthanisation à Méthavalor en compost et en énergies.

CONSIDERANT les dispositions de l'article 7 dudit contrat, relatives à sa durée, il est convenu qu'au plus tard un an avant le nouveau terme du contrat, les parties s'accordent quant au renouvellement du partenariat pour une période de deux ans.

CONSIDERANT les modifications décrites dans le tableau ci-dessous :

	Période actuelle 2023/2024	Période de renouvellement 2025/2026
Tarif mutuel de traitement € HT*	82,50 €	82,50 €
Tonnage de résiduels vers EVS	20 000 à 40 000 tonnes/an	20 000 à 50 000 tonnes/an
Tonnage de biodéchets vers Sydeme	10 000 à 20 000 tonnes/an	10 000 à 20 000 tonnes/an

*Ce tarif ne comprend pas la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) qui est acquittée par le Sydeme aux douanes françaises.

Le partenariat avec EVS sera reconduit à compter du 1^{er} janvier 2025 et pour la période 2025/2026 dans les conditions précitées.

ENTENDU le rapport du Président ;

Délibère par :

30 voix pour,
0 voix contre,
0 abstention.

Décide

- D'approuver les nouvelles dispositions du partenariat de coopération public-public avec EVS pour la période 2025/2026 dont un exemplaire est annexé ;
- D'autoriser le Président à signer l'avenant annexé au présent rapport ;
- D'autoriser le Président à signer tout document relatif aux transferts transfrontaliers des déchets pour la bonne exécution de cette coopération

La délibération est adoptée à l'unanimité

Fait à MORSBACH, le 18 décembre 2023

Roland ROTH,
Président



Certifiée exécutoire par le Directeur Général des Services, Jean-Philippe SIEBERT,
Compte tenu de la publication de la délibération, le 12 JAN. 2024
Et de la transmission en Sous-Préfecture le 1.2. JAN. 2024